

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST**

Direction en charge : Pôle Ressources

OBJET : Attribution d'un fonds de concours à la commune de Balbigny

Le 8 novembre 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est, convoqué le 2 novembre 2023 et affiché le même jour, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, à Feurs, à la salle de l'Equi'Forum (Hippodrome de Feurs, Bd de l'Hippodrome).

Présents : M. Sylvain DARDOULLIER, M. Gilles DUPIN, Mme Catherine PALMIER, M. Jacques LAFFONT, M. Patrick MATHIEU, M. Christian BLANCHARD, M. Michel NEEL, Mme Jeanine RONGERE, M. Pierre VERICEL, M. Christophe GUILLARME, Mme Simone COUBLE, M. Jacques DE LEMPS, M. Pascal VELUIRE, Mme Marianne DARFEUILLE, M. Jean-Marc GALLEY, Mme Mireille GIBERT, M. Claude MONDESERT, M. Mathieu MOURAGNE, Mme Catherine POMPORT, M. Georges REBOUX, M. Christian VILAIN, M. Marc RODRIGUE, Mme Catherine EYRAUD, M. Christian DENIS, Mme Marie-Antoinette BENY, M. Thomas CHABANNES, M. Philippe MIKHAILOFF, M. Serge PERCET, M. Georges ROCHETTE, M. Gérard MONCELON, M. Jérôme BRUEL, M. Laurent MIOCHE, M. Christian MOLLARD, Mme Régine TERRAILLON, M. Henri BONADA, M. Julien DUCHE, M. Marc TISSEUR, M. Bruno CHALAYER, M. Didier BERNE, M. Patrick DEMMELBAUER, M. Pierre SIMONE, M. Gilles COURT, M. Dominique RORY, M. Jean-Luc POYADE, M. Frédéric LAFOUGERE, M. Yves GRANDRIEUX, M. Bruno COASSY, Mme Ghislaine DUPUY, M. Pascal TISSOT, M. Robert FLAMAND, M. Michel BONNAND, M. Jean-Pierre BRUYERE, Mme Brigitte CHANCRIN, M. Dominique DECHANDON, M. Gérard DUBOIS, M. Christophe LALLEMAND, Mme Catherine RIOUX, Mme Valérie TISSOT, M. Bertrand VALLA, Mme Véronique CHAVEROT

Pouvoirs : Mme Françoise DUFOUR donne pouvoir à M. Gilles DUPIN, Mme Magali BLEIN donne pouvoir à M. Sylvain DARDOULLIER, Mme Maryvonne MOUNIER donne pouvoir à M. Michel NEEL, M. Jérôme PIGERON donne pouvoir à M. Marc RODRIGUE, Mme Sylvie DELOBELLE donne pouvoir à M. Christian VILAIN, M. Sébastien DESHAYES donne pouvoir à M. Robert FLAMAND.

Absents remplacés : M. Jean-François RASCLE remplacé par Mme Laila GAUTHIER, M. Gilbert GRATALOUP remplacé par M. THIVILLIER Patrick, M. Jean-Luc LAVAL remplacé par Mme Nathalie COMMEAT.

Absents : M. Georges SUZAN, M. Laurent THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Jérôme BRUEL.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20231108-20230180811-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de membres présents : 60
Nombre de membres supplées : 3
Nombre de pouvoirs : 6
Membres absents non représentés : 2
Nombre de votants : 69
Nombres de vote **POUR : 69**
 CONTRE :
 ABSTENTIONS :
 NPPAV :

RAPPEL et REFERENCE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5214-16-V,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023.009.25.01 en date du 25 janvier 2023 portant création d'un fonds de concours exceptionnel à destination des communes membres de la communauté de communes de Forez-Est pour la période 2023-2024,

Vu le règlement d'attribution des fonds de concours approuvé par délibération du bureau communautaire du 4 janvier 2023,

MOTIVATION et OPPORTUNITE

La commune de Balbigny prévoit la réalisation prochaine de travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées du Boulevard de la Tuilerie.

Ce projet, quoique relevant des compétences de la commune, s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet de territoire de la communauté de communes de Forez-Est :

Objectif 4.1 – « Préserver les espaces naturels sensibles et valoriser les milieux aquatiques »

Objectif 4.2 – « Organiser les modalités de gestion du cycle de l'eau »

La commune de Balbigny a donc sollicité l'appui de la communauté de communes de Forez-Est par le versement du fonds de concours exceptionnel mis en place pour les exercices 2023 et 2024

CONTENU

Le projet a pour objectif de réduire le volume des eaux parasites traitées par la station d'épuration de la commune, et des déversements constatés au niveau de certains postes de refoulement, en créant un réseau dédié aux eaux pluviales auquel seront raccordés les descentes de toiture et grilles d'eaux pluviales du boulevard. Le projet prévoit par ailleurs la réfection du réseau d'eaux usées attenant.

Le coût total de cette opération est estimé à 309 434 € HT. Pour son financement, la commune de Balbigny sollicite auprès de la communauté de communes de Forez-Est le

Ministère de l'Intérieur
012 200065894 20231108 20230180811-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

